

Toulouse le 04 Mars 2020

Monsieur Jean-Luc Moudenc
Président de Toulouse Métropole
6, rue René Leduc
BP 35821
31505 TOULOUSE CEDEX

OBJET : Préavis de grève reconductible à partir de 0h le jeudi 12 Mars 2020 pour l'ensemble des agents de la Direction du Théâtre et Orchestre National du Capitole de Toulouse

Monsieur le Président,

Au mois de janvier dernier, le gouvernement a enfin daigné rendre public ses deux projets de loi relatifs à la réforme de retraite universelle par points. La mise en place d'un système de retraite unique à la place de tous les régimes de retraites existants va se traduire par une baisse des pensions pour tous les travailleuses et travailleurs du spectacle.

Ce système, injuste, pénalisera particulièrement celles et ceux qui peuvent connaître des interruptions de carrières : les femmes, les jeunes les moins qualifiés, les travailleurs précaires. Ces textes visent spécifiquement nos professions :

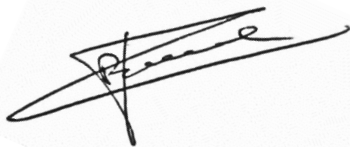
- Ils prévoient la suppression des régimes spéciaux de retraites des salariés de l'Opéra national de Paris, et le régime de retraite spécifique de la fonction publique ;
 - Ils menacent directement les intermittents du spectacle avec une prise en compte insuffisante des périodes d'assurance chômage pour le calcul des droits à la retraite ;
 - Ils visent spécifiquement les artistes auteurs et les artistes du spectacle en faisant reposer une partie de leur retraite sur l'impôt et non sur la cotisation sociale.
 - Ils imposent l'alignement à la hausse des taux de cotisation des artistes du spectacle, sans garantie de droits supplémentaires à la retraite, menaçant à moyen terme gravement les salaires et leurs emplois ;
 - Ils font reposer sur le ministère de la Culture des sommes insoutenables pour tenter de maintenir un semblant de pension pour les artistes auteurs.
- En supprimant la solidarité professionnelle existant au sein de nos régimes de sécurité sociale, le gouvernement fait le choix de la confrontation avec les professionnel·le·s du spectacle.

La CGT appelle à la grève sur tous les lieux de travail et à prendre part aux manifestations interprofessionnelles dans toute la France pour exiger le retrait de cette réforme inique. A cette fin, le syndicat CGT Toulouse Métropole dépose auprès de vous un préavis de grève reconductible, pour une durée illimitée **pour l'ensemble des agents de la Direction du Théâtre et Orchestre National du Capitole de Toulouse à compter du jeudi 12 Mars 2020 à 0 heure.**

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour le Syndicat CGT TM,
Le secrétaire Général
Mathieu Barriere



Copie : M. DE LAGOUTINE
M.MANONCOURT
Mme MAZARS
M.LAJUZAN
Mme ROSEROT DE MELIN